

## Frais d'hospitalisation et de transport

### Les frais d'hospitalisation comprennent :

- ▶ Les frais de séjour (les prestations assurées par l'hôpital : soins, examens de laboratoire et/ou de radiologie, médicaments, etc.).
- ▶ Le forfait journalier.
- ▶ Eventuellement les frais de transport consécutifs à une intervention externe du SMUR

### Groupe Hospitalier Bretagne Sud

Horaires de l'accueil du Scorff :  
7h45 à 19h du lundi au vendredi  
10H à 18H les samedis, dimanches et  
jours fériés

Standard : 02 97 06 90 90

5 Avenue de Choiseul  
BP 12233 - Lorient cedex



**NUMÉROS UTILES**



**CONTACTEZ-NOUS**